

Le loto paroissial délocalisé à Panassac mais avec covoiturage organisé depuis Seissan

Paroisse Saint Vincent de Paul

Contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé, le loto de la paroisse Saint Vincent de Paul Masseube-Seissan ne pourra pas se dérouler comme d'habitude à la salle des fêtes de Seissan . Il aura bien lieu samedi 7 janvier , à 21h, mais dans celle de Panassac, située route de Boulogne, après la piscine. Afin de permettre la participation d'un maximum de personnes , un covoiturage gratuit est organisé à partir de Seissan. Pour en bénéficier tout en facilitant la planification, il est indispensable de s'inscrire au plus vite auprès des Religieuses : 06 62 66 23 28 ou Marie-France Burthe au 06 89 58 63 58.. Rappelons que le bénéfice de cette manifestation sera investi dans les dépenses d'entretien ou de mise aux normes , notamment cette année , dans la mise en accessibilité des lieux d'accueil sur les différents sites de la paroisse. Quant aux joueurs, outre leur participation à une œuvre d'intérêt général , ils sont assurés de tenter leur chance pour repartir avec des lots conséquents. 1er lot, un bon d'achat de 300€ ; 2ème lot une corbeille de canards gras et nombreux autres lots : jambons, carcasses, volailles, paniers garnis, quartiers de porc, quartiers d'agneau, etc.

1,5€ le carton, 8€ les 6, 15€ les 13.

Bingo : 2€ le ticket ; 5€ les 3, 10€ les 7

Buvette, pâtisseries, salle chauffée...